

LES RÉNOVICTIONS

VOS DROITS

Vous pensez être victime de rénovation?

Une rénovation a lieu lorsque certains propriétaires utilisent le prétexte de travaux majeurs non urgents pour convaincre, voire forcer, les locataires à quitter leur logement.

- NE SIGNEZ RIEN SANS VOUS INFORMER
- Attendez d'obtenir des documents écrits de la part du propriétaire et assurez-vous que les délais et les raisons évoquées sont conformes à la loi
- Communiquez avec les autres locataires
- Très important: RESTEZ SOLIDAIRE



Comité
logement
Ville-Marie

CONTACTEZ-NOUS

1710, rue Beaudry, local 2.6,
Montréal, H2L 3E7
Tél. : 514.521.5992
Info@clvm.org - www.clvm.org